

École Saint-Grégoire-le-Grand



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 18 juin 2025

Séance en présentiel à la salle polyvalente, 18h45

Procès-verbal

Étaient présentes :

- 1- Mme Vanessa Del Signore (représentante de parents)
- 2- Mme Marie-Claude Egglefield (parent substitut)
- 3- Mme Ruth Jimenez-Cruz (représentante de parents)
- 4- Mme Laurie Perron (représentante de parents)
- 5- M. Yannis Ferro (représentante de parents)
- 6- Mme Anne-Marie Vignola (enseignante)
- 7- Mme Isabelle Poliquin (enseignante)
- 8- Mme Kathleen Whitty (enseignante)
- 9- Mme Chien-Ju Cheng (responsable du service de garde)

Étaient absentes :

- Mme Émilie Blondin (représentante de parents)
Mme Domitille Bouyer (représentante des parents)
M. Mohammed Laroui (représentant des parents)
Mme Marie-Claude Guérin (psychoéducatrice)
Mme Sonia Lefeu (enseignante)
Mme Annie-Marie Leduc (enseignante)
Représentant de la communauté

Invités :

- Mme Christine Tiann (parent)
Mme Marie-Josée Roy (directrice adjointe)

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Vanessa Del Signore, ouvre la séance à 19h00 après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Question du public

Pas de public

3. Adoption de l'ordre du jour (doc.)

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres, une modification au point 6. G. est demandé pour modifier « information - activité de financement et éducatives » pour « Approbation - Activités de financement et activités éducatives »

En conséquence, sur proposition de Mme Anne-Marie Vignola et appuyée par Mme Emilie Perron, il est résolu à l'unanimité;
D'adopter l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 18 juin 2025,

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2025 (doc.)

Sur proposition de Mme Marie-Claude Egglefield et appuyée par Mme Anne-Marie Vignola, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2025.

5. Rapport de la représentante de la communauté

Aucun rapport, énoncé ou annonce n'est présenté lors de cette séance.

6. Points d'informations, d'approbation, d'adoption ou de consultation

a) Approbation des listes des effets scolaires (doc.)

Préambule : Mme Marie-Josée Roy, directrice adjointe, présente la liste des effets scolaires aux membres du CÉ. Mme Roy mentionne aux membres les principes qui ont été pris en compte pour leur élaboration : les articles demandés se limitent à l'essentiel, la quantité de chacun est précisée, aucune marque n'est exigée, etc.

Considérant qu'en vertu de l'article 212.1 de la LIP, le CSSDM a adopté une politique relative aux diverses contributions financières qui peuvent être demandées aux parents;

Considérant qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes des effets scolaires requis par l'école;

Considérant que les listes des effets scolaires proposées par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants;

En conséquence, sur proposition de Mme Isabelle Poliquin et appuyée par Mme Laurie Perron il est résolu à l'unanimité :

D'approuver les listes des effets scolaires qui seront à la charge des parents des élèves de l'école St-Grégoire-le-Grand pour l'année scolaire 2025-2026. Ces listes seront envoyées par courriel aux parents et seront déposées sur le site internet de l'école.

b) Approbation des listes des cahiers d'activités à la charge des parents (doc.)

Préambule : Mme Marie-Josée Roy, directrice adjointe, présente les listes des cahiers d'activités à la charge des parents. Mme Roy mentionne aux membres les principes qui ont été pris en compte pour l'élaboration : frais égaux pour chacun des niveaux, frais uniquement pour des documents dans lesquels l'élève écrit, etc.

Considérant qu'en vertu de l'article 212.1 de la LIP, le CSSDM a adopté une politique relative aux diverses contributions financières qui peuvent être demandées aux parents;

Considérant qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'école doit proposer à son conseil les listes des cahiers d'activités à la charge des parents;

En conséquence, sur proposition de Mme Laurie Perron et appuyée par Mme Ruth Elizabeth Jimenez Cruz, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver les listes des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents des élèves de l'école St-Grégoire-le-Grand pour l'année scolaire 2025-2026. Ces listes seront envoyées par courriel aux parents et seront déposées sur le site internet de l'école.

c) Adoption du budget annuel (pro forma) (doc.)

Considérant que l'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par la directrice adjointe, et de le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire;

Considérant que la proposition qui est faite par la directrice adjointe de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour la prochaine année scolaire et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

Considérant que la proposition préparée par la directrice adjointe respecte les priorités préalablement identifiées avec le personnel et retenues par le conseil d'établissement de l'école St-Grégoire-le-Grand pour l'année scolaire 2025-2026;

En conséquence, sur proposition de Mme Laurie Perron et appuyée par Mme Ruth Elizabeth Jimenez Cruz, il est résolu à l'unanimité;

D'adopter le projet de budget de l'école St-Grégoire-le-Grand pour l'année scolaire 2025-2026 tel que proposé par Mme Guylaine Vallée;

De mandater Mme Marie-Josée Roy, la directrice adjointe, pour faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire pour qu'il l'approuve.

d) Information en lien avec le service de garde

Mme Chien-Ju Cheng, technicienne au service de garde, informe du nombre d'inscriptions prévues pour la prochaine année scolaire et de l'organisation des postes qui en découle et présente les thèmes des journées pédagogiques.

e) Approbation de la réglementation du service de garde pour 2025-2026 incluant la tarification

Mme Chien-Ju Cheng, technicienne au service de garde, présente la réglementation du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026 et informe qu'il n'y a pas de changement à la tarification pour l'année scolaire 2025-2026.

En conséquence, sur proposition de Mme Ruth Elizabeth Jimenez Cruz et appuyée par Mme Marie-Claude Egglefield, il est résolu à l'unanimité : **D'approuver** la réglementation du service de garde pour 2025-2026 incluant la tarification.

f) Information - Plan de lutte contre le harcèlement et l'intimidation

Préambule : Mme Marie-Josée Roy, directrice adjointe, présente les résultats du sondage concernant l'application du plan de lutte contre le harcèlement et l'intimidation. Madame Roy informe qu'un tiers des enseignants ont répondu au sondage. Le faible taux de participation s'explique probablement par le taux de roulement et les activités de fin d'année. Ceci dit, on constate que les enjeux soulevés se passent particulièrement dans la cour d'école. Les enseignants mentionnent également qu'ils vivent des enjeux sur la banalisation du langage. Quant aux réponses des élèves, ceux-ci constatent également que la surveillance dans la cour d'école serait un élément à améliorer.

Ceci dit, les initiatives de sensibilisation semblent être appréciées des élèves. Cela inclut les ateliers MOOZOOM qui sont clairs. Pour l'année prochaine, une intensification des ateliers MOOZOOM, une intensification dans l'enseignement des comportements attendus et une harmonisation des règles seront la priorité. Il est également envisagé de regarder pour une formation sur la surveillance efficace en cours d'école.

En conséquence, sur proposition de Mme Marie-Claude Egglefield et appuyée par Mme Laurie Perron, il est résolu à l'unanimité : **D'approuver** l'évaluation des résultats sur le plan de lutte contre le harcèlement et l'intimidation.

g) Approbation de financement et activités éducatives, culturelles et récréatives (doc)

Considérant que l'article 87 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école St-Grégoire-le-Grand le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;

Considérant que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la LIP;

En conséquence, sur proposition de Mme Vanessa Del Signore et appuyée par Mme Isabelle Poliquin, il est résolu à l'unanimité;

D'approuver la programmation des activités proposées par la direction dont une copie est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Madame Marie-Josée Roy, directive adjointe, fait également une reddition de compte pour les activités de financement pour le camp REP. Ces activités de financement avaient été approuvées lors de séances du conseil précédentes. Ce camp était ouvert au 3e cycle. Pour les activités de bingo et de la vente de collations, un total de 2 513 \$ a été amassé pour un coût total de près de 6 500 \$.

h) Information - Défi Pierre Lavoie

Madame Anne-Marie Vignola informe les membres du conseil d'un partenariat entre l'école SGLG et l'école nationale de cirque. Il s'agit de 6 semaines d'atelier de cirque au Gym et en fin d'année, 8 groupes ont eu la chance de voir un spectacle de la TOHU.

Mme Vignola informe également que la participation de l'école SGLG au défi Pierre Lavoie dont tous les élèves avaient la chance de participer via les « cubes énergie » et la FTQ qui a participé au défi Pierre lavoie a permis d'amasser une somme de 18 000 \$ pour éventuellement aider l'école SGLG à acheter et installer des appareils aériens dans le gymnase. Une partie de ces sommes seront utilisées pour élaborer les plans

d'architecture pour installer et sécuriser ces appareils aériens. Les membres du CÉ seront tenus informés de l'avancement de ce projet au cours de l'année scolaire 2025-2026.

i) **Information - photographie scolaire**

Madame Tiann, représentante de l'OPP, est entrée en contact avec le responsable de Clic Enfant, compagnie embauchée par l'école SGLG pour la prise de photos scolaire. La compagnie est ouverte à la proposition émise qui est de faire la photo de groupe à l'intérieur de l'école pour assurer le déroulement efficace de la prise de photo scolaire.

La problématique de résolution de pixels dans les photos qui a été soulevée par certains parents de l'école SGLG pour l'année 2024-2025 a également été adressée. La compagnie reconnaît certains enjeux vécus pour l'année scolaire 2024-2025 et s'engage à effectuer des ajustements pour corriger la situation pour la photo scolaire 2025-2026 et assurer une meilleure qualité de la photo.

La photo scolaire aura lieu le vendredi 12 septembre 2025.

7. **Points des membres du conseil d'établissement**

a) **Rapport de la présidente**

La présidente présente le rapport annuel (FGJ) du conseil d'établissement pour que celui-ci soit déposé au bureau du Secrétariat général. Une copie est remise pour chaque membre présent à la séance.

La présidente en profite également pour remercier les membres du conseil de leur bonne participation tout au long de l'année scolaire.

b) **Rapport de la représentante de l'OPP**

La représentation de l'OPP, madame Christine Tiann informe le CÉ que l'OPP sera présente pour la kermesse des enseignants. La représentante de l'OPP informe également que de nouveaux maillots seront portés par les bénévoles de l'école SGLG afin que ceux-ci soient reconnaissables des élèves et du personnel enseignant. Cette initiative renforce ainsi la sécurité de l'école.

8. Questions diverses

N/A

9. Adoption de la levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, sur proposition de Mme Isabelle Poliquin et appuyé par Mme Ruth Elizabeth Jimenez Cruz, il est résolu à l'unanimité :

De lever l'assemblée de la séance ordinaire à 20h12.

Vanessa Del Signore, présidente et secrétaire par intérim pour la séance du 18 juin 2025